

Un regard féministe sur les modèles de famille

Pierrette Fortin, l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston, est détentrice d'un doctorat en philosophie de l'Université Laval. Ses recherches portent, entre autres, sur les modèles de famille et le partage des responsabilités parentales et sur le respect des directives médicales préalablement émises par un patient devenu inapte.

Abstract

The feminist study of the influence of family models on the issue of parental responsibility allows to see that its ownership through division of parental roles does not take place the same way in the different family models. Whether they are single parents, two parents, heterosexual or homosexual families, what is important is that the parental responsibility includes as soon as possible the need to socialise the children to becoming androgynous beings who identify themselves to one or several androgynous parents.

Résumé

L'étude féministe de l'influence des modèles de famille sur la question de la responsabilité parentale permet de constater que la prise en charge de celle-ci par le biais de la division des rôles parentaux ne se matérialise pas de la même façon dans les différents modèles de famille. Qu'il s'agisse de familles monoparentales, biparentales ou polyparentales, hétérosexuelles ou homosexuelles, l'important est que la responsabilité parentale intègre le plus tôt possible la nécessité de socialiser les enfants à devenir des êtres androgynes s'identifiant à un ou à des parents androgynes.

La famille que nous désignons ici par la famille traditionnelle est celle de l'Occident contemporain, et non une abstraction intemporelle. L'idéologie de la famille traditionnelle présente ce modèle comme étant universel, mais il s'agit en fait d'un phénomène qui n'est apparu qu'au XIX^e siècle, comme conséquence de la montée de l'industrialisation assignant mari et femme

à des sphères nettement séparées de l'activité sociale, séparées autant par le lieu de travail (usine, bureau versus maisonnée) que par les conditions dans lesquelles il s'est exercé (travail socialisé et salarié pour l'homme, isolé et généralement non salarié pour la femme).

(Dandurand 1990, 24)

Ainsi, caractérisée par la dépendance économique de la femme, son asservissement à l'homme et la complémentarité, l'idéologie de ce modèle de famille a été largement diffusée tant par le biais de la religion, des médias et du cinéma que par les discours des "experts." Cette diffusion a atteint son apogée après la Deuxième Guerre Mondiale et c'est seulement à ce moment que la famille traditionnelle, telle que nous l'entendons, est devenue un phénomène de masse (Nicholson 1997). Par contre, à la même époque, avec de Beauvoir (1949), le féminisme s'est mis à récuser cette idéologie, et, comme le démontre Dandurand (1994), à partir de 1960, la présence du modèle familial mère-ménagère / père-pourvoyeur, avec l'insertion grandissante des femmes sur le marché du travail, commença tranquillement à perdre du terrain. C'est dans ce contexte effervescent que les féministes contemporaines des pays développés de l'Occident ont

rejeté l'idéologie de la famille traditionnelle et en ont détruit le mythe en démontrant l'extrême variabilité des modèles familiaux existants. En fait, il existe 5 modèles familiaux majeurs. Le premier est celui de la famille traditionnelle, les quatre autres modèles en ordre d'écart croissant par rapport à celui-là, sont: la famille biparentale hétérosexuelle égalitaire;¹ la famille monoparentale femelle; la famille monoparentale mâle et la famille biparentale homosexuelle. Cet éventail de nouveaux arrangements familiaux minimise le poids idéologique de la famille traditionnelle en conférant une importance indéniable aux autres types de famille contemporains. Plusieurs questionnent cependant leur légitimité et soulèvent de nombreuses craintes quant à la capacité des parents d'élever adéquatement leurs enfants, d'où l'importance d'étudier ces modèles de famille et le type de responsabilité parentale afférent.

Notre analyse concerne donc ces différents modèles de famille et les rapports de pouvoir à l'oeuvre à l'intérieur de celle-ci. Elle relève d'une perspective à la fois féministe et politique et, plus précisément, d'une philosophie politique féministe, donc d'une approche non traditionnelle qui requiert elle-même quelques explications. Après avoir démontré que la théorie féministe peut relever de la philosophie politique en permettant de tenir compte des relations de pouvoir à l'oeuvre à l'intérieur de la sphère privée, nous sommes en mesure d'aborder la question de la responsabilité parentale, donc des enfants et des adultes qui composent ces cellules familiales. Elle nous offre un cadre d'analyse permettant de tenir compte de la responsabilité parentale, donc des enfants, mais également des adultes qui composent ces cellules familiales. Permettent-elles un développement égalitaire des êtres humains, égalité nécessaire pour mettre fin à la situation oppressive des femmes à l'intérieur de cette sphère? L'unité de notre démarche ne réside pas dans l'objet, il ne consiste pas à privilégier a priori les seuls modèles endossés par les féministes, mais plutôt à aborder les différents modèles

afin de pouvoir les considérer d'un même point de vue, celui du féminisme.

Les modèles de famille

La famille traditionnelle se compose donc d'un père pourvoyeur, d'une mère ménagère et première éducatrice, ainsi que d'un certain nombre d'enfants. L'homme et la femme n'ont pas le même statut; le premier obtient le sien par le travail qu'il accomplit, tandis que la dernière obtient son statut social en devenant mère. Fortement influencée par les discours de l'après-guerre, centrés sur la théorie parsonienne et sur l'idéologie de la famille patriarcale, la responsabilité parentale traditionnelle exige un partage dichotomique des rôles en fonction du sexe des parents. Cela entraîne une spécialisation "naturelle" et "traditionnelle" des tâches requérant que seule la mère assure le bon développement physique et psychique des enfants, et que seul le père soit pourvoyeur, si l'on veut assurer une socialisation primaire des enfants par l'identification au parent du même sexe. La femme est alors cantonnée dans la maternité et la dépendance économique à l'intérieur de l'institution de la famille, tandis que le père, enfermé dans son seul rôle de pourvoyeur, ne peut développer un engagement affectif profond envers ses enfants. Il s'ensuit inévitablement la nécessité de socialiser les garçons à devenir des pourvoyeurs, et les filles, des mères. Par rapport à cette conception et son idéologie (le masculinisme), tous les autres types d'arrangement familial sont erronés.

Les parents de la famille biparentale hétérosexuelle égalitaire ne souhaitent pas cette division dichotomique des rôles et de la responsabilité parentale. Ils privilégient plutôt des relations égalitaires et, dans la mesure du possible, se partagent équitablement, sur une base permanente, les tâches liées à l'élevage des enfants.² Au point de départ, chacun d'eux doit s'efforcer à la conciliation, en lui-même, des qualités psycho-comportementales humaines que la société

patriarcale a tenté de polariser en associant la féminité aux femmes et la masculinité aux hommes. À la fois masculin et féminin, chacun/chacune peut alors s'engager dans un partage égalitaire de la responsabilité parentale en se considérant comme le parent principal et en faisant preuve d'une affection et d'une disponibilité psychologique de tous les instants quant il/elle se trouve en charge de l'enfant. Les parents ont alors le souhait que les enfants deviennent à leur tour des être humains égalitaires et, une fois devenus parents, partagent équitablement les rôles parentaux.

L'idéal égalitaire est également présent chez les mères monoparentales, lesquelles constituent une menace réelle à la perpétuation de la société patriarcale. Ces mères doivent posséder toutes les caractéristiques et qualités féminines et masculines nécessaires pour accomplir l'ensemble des tâches reliées à l'élevage des enfants, ce qui sape les fondements du patriarcat, ancrés dans la division sexuelle du travail. Confrontées à la monoparentalité, qu'elles l'aient choisie ou non, les mères souhaitent que leurs enfants développent à la fois les qualités humaines dites "masculine" et féminines afin de devenir des êtres humains plus autonomes et plus égalitaires: conséquence positive de la monoparentalité femelle. À l'opposé, les pères qui n'ont pas la garde permanente ou partagée de leurs enfants, encouragés par une société patriarcale qui, loin de les inciter à maintenir une relation significative avec eux, ne leur accorde qu'un rôle parental secondaire, celui de pourvoyeurs, s'éloignent d'eux sans même soulever la désapprobation sociale. Les mères monoparentales, encore plus qu'à l'intérieur du mariage, sont ainsi influencées par l'institutionnalisation de la maternité, qui les incite à prendre l'entière responsabilité des enfants pendant que les pères, trop souvent, renoncent à toute forme de responsabilité. Le partage de la responsabilité parentale, dans le contexte de la monoparentalité mâle ou femelle, implique nécessairement que la société accepte l'idée que la responsabilité des enfants revient

aux deux parents, que ce soit à l'intérieur ou non d'une union conjugale, et qu'elle leur offre des moyens de concrétiser équitablement et heureusement ce partage.

Ainsi, dans le contexte d'une rupture conjugale, si le père désire obtenir la garde de ses enfants et qu'il a, durant l'union conjugale, développé ses compétences parentales par une implication soutenue auprès d'eux, la société devrait reconnaître la légitimité de ce désir en éliminant les préjugés favorables à la mère lors de l'attribution de la garde des enfants, et en facilitant cette adaptation par une sphère professionnelle pensée en fonction de la responsabilité parentale, et non l'inverse. Le parent recevant la garde des enfants devrait alors être, indépendamment de son sexe, le parent le plus compétent pour répondre aux besoins multiples des enfants, et la société devrait être prête à assumer une part de cette responsabilité, entre autres par des horaires de travail plus souples et des services de garde accessibles et abordables, toujours dans le meilleur intérêt des enfants.

Lorsqu'il est question de la monoparentalité mâle, l'exigence d'une paternité active et responsable est omniprésente. Pour que le père puisse obtenir la garde permanente ou la garde partagée des enfants, il est indispensable qu'il développe une attitude maternante à l'égard de ceux-ci, et qu'il ne soit pas victime de discrimination, en raison de son sexe, lors de l'attribution de la garde des enfants; il s'agit donc de mettre fin aux seuls privilèges maternels grâce à la reconnaissance de la compétence paternelle, de sorte que la compétence parentale ne soit plus uniquement liée à la capacité biologique d'enfanter (Dulac 1993).

Par contre, l'exigence d'une parentalité partagée entre deux parents hétérosexuels ne devrait pas devenir un argument pour refuser la parentalité aux personnes homosexuelles. Soutenir que la présence de deux parents de sexe opposé est absolument nécessaire au bon développement des enfants fait abstraction de

la réalité de la famille traditionnelle, où le père ne se préoccupe pas des soins quotidiens à donner à ces derniers et se consacre uniquement à son rôle de pourvoyeur. D'ailleurs, si l'on vise le développement égalitaire des enfants, il n'est plus nécessaire qu'une famille soit constituée de deux parents de sexe opposé pour assurer leur bon développement.

En plus de se caractériser par un refus de l'idéologie propre à la société patriarcale et à sa division dichotomique des rôles, la responsabilité parentale, à l'intérieur de la famille homosexuelle, se définit également par la valorisation du développement des qualités à la fois féminines et masculines, de la confiance en soi, de l'indépendance et de l'autonomie chez les enfants (Dunne 2000; Hill 1987; Hoeffler 1981; Laird 1993; Patterson 1992). Les parents refusent d'articuler la division des rôles et des responsabilités en fonction du sexe de l'individu. Étant du même sexe et désirant en principe une relation de couple égalitaire, ils proposent plutôt une conciliation des aptitudes masculines et féminines en fonction des préférences de la personne. Ils réduisent ainsi l'importance de l'identité sexuelle et favorisent l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes en offrant à leurs enfants une identification et une socialisation non traditionnelle. Les enfants sont alors plus libres de se développer sans référence à une identité sexuelle stéréotypée, puisque les parents, en particulier les mères lesbiennes, ont tendance à les considérer comme semblables indépendamment de leur sexe (Hill 1987). Mais avant de jeter un regard féministe sur ces différents modèles de famille, il importe de se situer face au féminisme.

Une philosophie politique féministe

L'étude de la famille traditionnelle doit mettre en évidence les rapports de force sur lesquels elle repose et qui contribuent à l'infériorisation et à l'oppression de la femme, il est donc évident qu'elle ressortit prioritairement à la philosophie politique. Les

discours féministes ont critiqué à juste titre la théorie politique³ en général, soit parce qu'elle excluait les femmes de son champ d'étude en refusant de les considérer comme des êtres politiques, soit parce qu'elle exsudait le sexisme et/ou la misogynie. Dans les deux cas, il est impossible de considérer le féminisme (dans sa dimension essentielle de lutte contre une forme d'oppression), comme une forme de théorie/philosophie politique. Comme le soulignait avec force Atkinson (1975): "La plus grande partie de la philosophie politique ne tient nul compte des femmes et, en raison même de cette omission, c'est une philosophie dont on ne peut tenir aucun compte" (47). Mais, si l'on ne peut tenir compte de la philosophie politique traditionnelle, ne peut-on pas s'efforcer de la transformer? C'est ce que suggère Alison Jaggar⁴ (1983):

[...] les théoriciennes féministes explorent la possibilité d'appliquer les catégories politiques existantes à des domaines que jusqu'ici l'on croyait au-delà de la sphère politique: les réflexions sur l'égalité des femmes ne se bornent pas à réclamer des chances égales et un traitement préférentiel sur le marché du travail, elles se demandent aussi s'il faut, par exemple, instaurer des congés de maternité payés ou promouvoir les bébés éprouvettes, et l'étude de ces nouveaux problèmes, en manifestant les limites de la philosophie politique traditionnelle, contribue à sa transformation. (7)

Nous sommes ainsi conviés à une métamorphose de la philosophie politique qui, chez certaines, ne se contente pas d'étendre l'application des catégories existantes mais propose une véritable reconstruction de la discipline tenant compte des femmes et "mettant en place des fondements non androcentriques" (Bouchard 1991a, 119). Il s'agit donc,

dans cette conception, de reconnaître la différence entre les sexes sans pour autant renoncer à l'égalité, ce qui signifie faire de l'identité sexuelle et des intérêts qui lui sont liés la base de la théorie politique (137).⁵ Il devient alors possible de parler des femmes à l'intérieur des cadres de la sphère privée en termes de rapports de force alimentés par la différence entre les sexes et créant une dimension oppressive pour les femmes. Par conséquent, adopter cette position nous permet de tenir compte, dans le cadre de la philosophie politique, des rapports de pouvoir entre les sexes, et d'étudier les conséquences des différences entre ceux-ci sur les modèles de famille ainsi que sur la responsabilité parentale.

Le féminisme⁶ se fonde sur la conviction que la situation des femmes dans la société est injuste et doit changer. Comme le souligne en effet Ti-Grâce Atkinson (1975): "Tous les groupes féministes que je connais acceptent au moins un point, à savoir que les femmes sont au moins les victimes de la discrimination" (p.116). De même, selon Alison Jaggar (1983): "Feminists are united by a belief that the unequal and inferior status of women is unjust and needs to be changed" (5). Dans des termes plus récents, ceux de Kourany, de Sterba et de Tong (1999):

Yet, although no single profile of the "typical feminist" exists, feminists do have some things in common: a firm commitment to gender equality, a painful awareness that such equality is far from achieved, and a continuing desire to work toward such equality. (1)

Que l'on parle de discrimination injustifiée, de statut inférieur ou d'inégalité, dans tous les cas, on dénonce une situation d'oppression à laquelle on souhaite mettre fin.

Cette conviction partagée n'empêche cependant pas la multiplicité des tendances féministes. Le nombre

de celles-ci fluctue selon les auteurs, mais la nomenclature la plus courante, celle qu'on retrouve par exemple dans l'imposant ouvrage d'Alison Jaggar (1983), distingue quatre orientations majeures: le féminisme libéral, le féminisme radical, qui regroupe quatre sous-orientations, le féminisme marxiste et le féminisme socialiste. Réformiste, le féminisme libéral s'efforce d'améliorer la situation des femmes sans bouleverser les structures sociales existantes. Les trois autres options s'opposent en bloc, sur ce point, à cette démarche prudente: "révolutionnaires," elles réclament toutes une transformation en profondeur de la société, mais elles se distinguent les unes des autres par leur analyse de l'oppression et/ou par leur vision de la société nouvelle. Ainsi, pour le féminisme radical, les femmes sont opprimées en vertu de leur sexe et leur libération requiert l'avènement d'un monde nouveau fondé sur l'égalité sexuelle, selon les unes, sur la suprématie des femmes ou sur leur existence séparée de celle des hommes selon les autres. Les courants marxiste et socialiste préconisent un même modèle, celui de la société sexuellement égalitaire, mais ils se distinguent l'un de l'autre, et du féminisme radical, par leur analyse de l'oppression: pour le féminisme marxiste, la situation défavorable des femmes est un sous-produit de l'antagonisme des classes économiques et s'évanouira en même temps que celles-ci, tandis que pour le féminisme socialiste (souvent confondu avec le précédent), la variable de classe va de pair avec l'appartenance à un sexe dévalorisé (et, précisent certaines, parfois aussi avec la race). Du point de vue des modèles de société préconisés, on peut redistribuer ces tendances comme suit: le féminisme réclame soit une société égalitaire conçue comme résultat d'une série de réformes (féminisme libéral) ou comme aboutissement d'une révolution (féminisme marxiste, féminisme socialiste, féminisme radical prônant l'égalité sexuelle); soit une société gynocratique (féminisme radical réclamant la suprématie des femmes); ou encore une société

gynocentrique (féminisme radical valorisant l'existence séparée des femmes). Cette typologie des tendances théoriques du féminisme n'est évidemment pas la seule possible, mais elle nous permet de concilier l'approche féministe à la démarche philosophique.

Une analyse féministe des modèles de famille

Nous nous retrouvons en présence d'une pluralité de modèles de famille plutôt que face à un seul modèle se justifiant par la nature et la volonté divine. Le modèle de la famille traditionnelle existe bel et bien, mais, contrairement à ce que soutient Murdock (1972), il ne s'agit pas d'un modèle universel, mais plutôt d'une option parmi d'autres. Dès lors, on peut considérer que les divers modèles de famille, se partagent en deux groupes: d'une part la famille traditionnelle, d'autre part les autres types. La critique féministe nous donne de bonnes raisons de récuser l'absolutisme du modèle traditionnel, mais le considérer comme une simple option parmi d'autres ne suffit pas, du moins si l'on admet le présupposé que voici.

Le principe de base grâce auquel nous entendons effectuer un choix raisonné parmi les modèles de famille (avec le type de responsabilité parentale afférent), c'est tout simplement la thèse sur laquelle repose notre modernité: tous les êtres humains sont nés libres et égaux. Ce double principe de l'égalité et de la liberté exige, pour que l'on puisse appuyer un modèle de famille en particulier, que les parents, sans équivoque, s'inscrivent sur un pied d'égalité à l'intérieur de celui-ci, du moins en principe, quel que soit l'arrangement de leur choix. Cette position nous oblige donc à récuser deux options symétriques et inverses: le modèle traditionnel conçu comme un absolu, et les modèles féministes extrémistes adeptes de la gynocratie ou du gynocentrisme, qui proclament la supériorité des femmes et la subordination des hommes, si ce n'est leur simple élimination, leurs adeptes étant fort peu soucieuses de l'égalité avec les hommes. Il ne nous reste

donc, du point de vue d'une critique féministe cherchant à comprendre aussi la réalité et la position de l'autre sans pour autant escamoter la position des femmes, ni cautionner leur subordination ou la simple inversion de celle-ci, qu'un modèle pertinent de société, celui de la société égalitaire. Mais celui-ci comporte diverses variantes, libérale, marxiste, radicale égalitaire, et socialiste: pour déterminer si l'une d'elles est préférable aux autres, il faut tenir compte de la conception de la nature humaine mise de l'avant par chacune d'entre elles, en nous inspirant, à nouveau, de l'ouvrage de Jaggar (1983).

Rappelons que le féminisme libéral s'efforce d'améliorer la situation des femmes sans bouleverser les structures sociales existantes. À l'instar de Jaggar, nous croyons que cette approche prudente n'est pas suffisante: la société, pour atteindre l'égalité entre les sexes, a besoin de plus que d'une simple réforme, plus que d'une simple croyance en l'autonomie de la personne, pour que la femme puisse accomplir sa fonction sociale sans que des facteurs comme le sexe, la race ou la religion viennent entraver son ascension. Même si le féminisme libéral a tout de même permis une participation plus équitable des femmes au marché du travail, par le biais, entre autres, des politiques contre le harcèlement sexuel et l'iniquité salariale, ou encore grâce à l'obtention de congés de maternité, les changements proposés ne sont que partiels, puisque les femmes ne gagnent toujours que 70% du salaire des hommes et continuent, dans bien des cas, à être les seules responsables des enfants et des tâches domestiques. Or, les autres tendances pertinentes du féminisme, qu'elles soient radicales, égalitaires, marxistes ou socialistes, réclament toutes une transformation en profondeur de la société, bien qu'elles se distinguent les unes des autres par leur analyse de l'oppression et/ou par leur vision de la société nouvelle. Toutes satisfont donc à l'exigence de principe préconisée plus haut, mais

il y a de bonnes raisons pour privilégier, avec Jaggar, l'orientation socialiste.

Le féminisme marxiste, en effet, ne tient pas compte de la domination exercée par l'entremise de l'identité sexuelle, mais uniquement de celle qu'exerce la classe dominante. S'il prône une certaine forme de développement égalitaire des êtres humains, il nie la subordination naturelle de la femme et minimise l'impact social et politique des différences biologiques entre les sexes. Il souhaite l'abolition des distinctions sexuelles dans la sphère publique, mais il n'est pas clair que, pour lui, l'idéal égalitaire soit également souhaitable dans la sphère privée. N'oublions pas que l'oppression des femmes, selon le marxisme classique, est liée à la propriété privée et non aux différences sexuelles et biologiques, et que les intérêts des femmes doivent être ceux de la classe ouvrière.

Le féminisme radical égalitaire, de son côté, soutient que l'oppression de la femme découle de sa capacité biologique d'enfanter. Selon cette tendance, la domination de la femme par l'homme constitue la pierre d'assise de toute forme d'oppression, elle est antérieure à l'institution de la sphère privée et de la domination de classe. Il faut donc d'abord comprendre les relations capillaires de pouvoir à l'intérieur de la famille afin de combattre le sexisme, puis de pouvoir braver le capitalisme. Ainsi, selon les féministes radicales égalitaires, si l'oppression de la femme découle de son identité sexuelle et des privilèges découlant de son pendant, l'identité masculine, il faut éliminer l'identité sexuelle par le développement égalitaire des êtres humains: objectif ultime du féminisme (86).

Ainsi, la solution retenue par toutes les féministes radicales égalitaires, c'est l'élimination des distinctions sociales entre les sexes. Par contre, toujours selon Jaggar, cette approche, considérant les rôles sexuels comme seuls responsables de l'oppression des femmes, ne permet pas une analyse globale du développement du système dichotomique des rôles

sexuels: pourquoi les hommes ont-ils été définis par la domination et les femmes par la passivité et la soumission? Pourquoi les hommes sont-ils les grands vainqueurs des postulats psychologiques? Les hommes sont-ils plus forts psychologiquement que les femmes?

Le féminisme socialiste revendique également le développement égalitaire des êtres humains. Il se distingue cependant du féminisme marxiste et du féminisme radical égalitaire par sa position que l'identité sexuelle et la classe économique sont aussi responsables l'une que l'autre de la domination exercée sur les femmes. Selon cette orientation, pour bien comprendre l'asservissement de la femme par l'homme, il est nécessaire d'analyser les différentes variables de l'oppression qui sont inséparables les unes des autres: capitalisme, domination masculine, racisme et impérialisme. Bien que ressemblant au féminisme marxiste, le féminisme socialiste s'en différencie ainsi non seulement par une vision plus complexe de l'oppression, mais aussi par son analyse du travail, qui inclut la variable de la domination masculine, fondement économique de la société actuelle. Cette prise en compte de la domination masculine permet à Jaggar d'inclure dans la sphère économique l'activité sexuelle et l'éducation des enfants et d'abolir ainsi, à toute fin pratique, la distinction tranchée entre la sphère publique et la sphère privée. Les féministes socialistes souhaitent l'élimination des relations sociales discriminatoires constitutives de l'être humain non seulement en tant que travailleurs, mais également en tant qu'hommes ou femmes, d'où la revendication du développement égalitaire des êtres humains. On retrouve donc, chez Jaggar, la revendication de la socialisation de l'élevage et de l'éducation des enfants, tâches qui se doivent d'être partagées entre les hommes et les femmes. Elle va jusqu'à souhaiter un partage complet des tâches parentales grâce aux technologies reproductrices, y inclus le fait de porter l'enfant ou de l'allaiter. Si on admet

que le père peut mater, on admet l'égalité comportementale entre les sexes.

Privilégier le féminisme socialiste, cela permet de retenir les modèles de famille qui favorisent le développement égalitaire des enfants, tout en tenant compte des multiples variables participant à l'oppression des femmes. Dans la mesure où il présuppose la subordination "naturelle" des femmes, le modèle traditionnel contrevient d'emblée au développement égalitaire des êtres humains. Toutefois, on pourrait se demander s'il est possible de le reformuler: en évacuant son allégeance à la supériorité du mâle, on pourrait ainsi l'inclure dans l'évaluation finale des modèles de famille, mais en le considérant comme une simple orientation possible parmi d'autres.

Une société égalitaire est une société sexuellement égalitaire. Pour élever les enfants à devenir des êtres égaux, les parents doivent eux-mêmes, indépendamment du modèle de famille qu'ils composent, adopter un comportement égalitaire, car cela se révèle crucial pour saper les fondements de l'infériorisation et de la subordination des femmes aux hommes. La responsabilité parentale, en plus de répondre aux besoins physiques et psychiques de l'enfant, doit donc être orientée vers la formation d'un être égalitaire. Elle doit être dépouillée de tous les stéréotypes sexuels: garçons et filles doivent être élevés d'une façon indifférenciée, impliquant inévitablement que les parents des deux sexes, dans le cas d'une famille hétérosexuelle, ont le devoir de s'investir équitablement auprès de leurs enfants pour répondre à leurs besoins multiples, afin de permettre à ceux-ci le développement de toutes les qualités humaines possibles, sans référence à leur identité sexuelle. Si ces objectifs peuvent être atteints à l'intérieur d'une famille où les parents vivent ensemble, qu'en est-il dans le cas de la monoparentalité ou de la famille homosexuelle? L'important alors n'est-il pas l'engagement du parent, qu'il vive de façon permanente ou non avec ses enfants, à l'égalité entre les sexes? À

ce moment, qu'il s'agisse de biparentalité ou de monoparentalité, que le ou les parents soient hétérosexuels ou homosexuels n'affecte en rien la possibilité de transmettre ce principe égalitaire et le développement égalitaire aux enfants. Rappelons que les modèles relevant de la monoparentalité non gynocentriste et non masculiniste, qu'elle soit femelle ou mâle, exigent nécessairement le développement égalitaire du parent pour répondre aux besoins multiples de l'enfant, tandis que les parents lesbiens ou homosexuels peuvent inciter les garçons et les filles au développement égalitaire de leur être tout en résistant aux pressions sociales de l'apprentissage des comportements et des rôles traditionnellement associés uniquement à leur sexe. En fait, les familles biparentales égalitaires, les familles monoparentales, les familles lesbiennes et homosexuelles, ainsi que les familles polyparentales réduisent l'importance de l'identité sexuelle stéréotypée par le développement égalitaire de leur être et permettent ainsi l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais qu'en est-il de la famille traditionnelle modifiée?

Par hypothèse, celle-ci s'est transformée en renonçant à son absolutisme et en acceptant l'égalité sexuelle: elle ne peut donc plus contraindre les femmes à rester au foyer et à assumer l'entière responsabilité des enfants et des tâches domestiques. Il s'agit donc de tenir compte du cas où soit la mère, soit le père, choisirait librement de ne travailler qu'à l'intérieur du foyer, laissant à l'autre la tâche de pourvoyeur. Ce maintien de la scission entre la sphère publique et la sphère privée, même décantée du clivage sexuel, continuerait-il à servir les intérêts du patriarcat? Celui-ci pourrait-il s'en accommoder tout autant qu'il l'a fait du double travail de l'homme et de la femme? Pour que la famille où un seul des deux parents assure le rôle de pourvoyeur devienne une option tout aussi acceptable, d'un point de vue féministe, que les autres, il est évident non seulement que le père ne devrait plus s'y

trouver l'unique détenteur du pouvoir et de l'autorité, mais qu'une simple inversion de cette situation en faveur de la mère serait tout aussi inacceptable. Il faudrait que le partage des tâches parentales s'articule en fonction d'un partage du pouvoir et de l'autorité ainsi que d'un partage des rôles expressifs et instrumentaux, la mère ne devant pas uniquement être expressive et le père instrumental, ou inversement, mais tous deux devant concilier ces aptitudes. N'empêche que le modèle traditionnel rénové pose tout de même le problème de la dépendance économique du conjoint domicilié à l'égard du parent pourvoyeur, et que cela risque d'entraîner une inégalité de pouvoir à l'intérieur du couple dans le cadre d'une société capitaliste axée sur le profit. Chose certaine ce modèle ne deviendrait acceptable que si le parent qui reste au foyer choisissait librement cette option et ne se trouvait pas du coup obligé de la perpétuer indéfiniment.

Quant aux autres modèles de famille, ils peuvent prendre part à l'idéologie de la famille traditionnelle si le ou les parents n'ont pas d'engagement à l'égard de l'atteinte de l'égalité entre les sexes et n'adoptent pas un comportement égalitaire, mais se conforment plutôt à la dichotomie traditionnelle femme/féminine - homme/masculin. Par ailleurs, même si le ou les parents ont un engagement à l'égard de l'égalité entre les sexes et adoptent un comportement égalitaire, l'enfant peut manifester des tendances "stéréotypées" (par exemple, la fillette jouant avec une poupée): les parents doivent-ils alors les inhiber? Et les parents, tout comme les enfants, peuvent subir les pressions possiblement en sens contraire de la société ambiante, qui souhaite, par exemple, maintenir les stéréotypes dominants et incite en conséquence au conformisme.

Pour éviter cette tendance malsaine, pour éviter aussi que les tendances "spontanées" des enfants ne soient pas en fait que l'écho des stéréotypes ambiants; pour contrer l'hégémonie du modèle de la

famille traditionnelle et l'influence éventuelle de son idéologie sur les autres modèles de famille; pour assurer, donc, le respect de la pluralité des arrangements familiaux possibles ainsi que des diverses conceptions de la responsabilité parentale qui les accompagnent; il semble bien qu'une simple réforme de la famille considérée isolément ne puisse suffire, et qu'il faille plutôt envisager une transformation en profondeur de la société elle-même, une "révolution" du type de celle que préconise le féminisme socialiste. Dans le présent contexte et pour éviter toute mésinterprétation, le mot "révolution" ne renvoie pas à l'idée d'une mainmise violente sur un pouvoir centralisé, mais plutôt à la nécessité d'aboutir à une métamorphose radicale de la société. Ainsi que le suggère l'analyse foucauldienne des relations de pouvoir, il ne s'agit pas de partir "d'en haut" (de l'État et des appareils), mais de commencer ou plutôt de continuer à agir "d'en bas," au niveau des rapports de force élémentaires entre les individus, un peu à la manière dont le féminisme (radical) l'a fait lui-même grâce aux groupes "d'éveil de la conscience": devenir soi-même égalitaire, instaurer un comportement égalitaire dans sa famille, et s'efforcer à ce que, de proche en proche, cette transformation traverse l'ensemble de la société, car c'est seulement ainsi que l'idée que le privé est politique rejoint l'idée du pouvoir "capillaire" et celle de la conjugaison des résistances. L'idéal à atteindre serait celui d'une société égalitaire peuplée d'êtres humains égalitaires constituant des familles égalitaires. Peu importe le modèle de famille, l'important est que la responsabilité parentale intègre le plus tôt possible la nécessité de socialiser les enfants à devenir des êtres égalitaires s'identifiant à un ou à des parents égalitaires. À ce moment, il n'y a plus de comportements à inhiber, seulement des comportements à encourager pour que tous les individus, indépendamment de leur sexe, deviennent des êtres humains égalitaires capables à la fois de mater et de pourvoir aux besoins économiques d'une famille.

Pour que ce soit le cas, il doit également y avoir une véritable valorisation des qualités maternelles, mais sans les absolutiser et sans pour autant dénigrer les vertus masculines, c'est-à-dire en évitant la simple inversion. Car si, présentement, bien des hommes et bien des femmes sont des pourvoyeurs, ils ne sont pas tous des personnes maternantes. La société doit donc valoriser le développement de la compétence parentale pour que se développent des êtres égalitaires capables de prendre soin de leurs enfants. Il ne s'agit pas là, faut-il le préciser, d'une simple liste de pieux souhaits, il faut plutôt accepter que l'idée que je ne puis véritablement changer ma vie sans que la société ne se transforme, et que la société ne peut se transformer sans que je ne change d'abord ma vie. Que ce cercle ne soit pas vicieux, c'est la réalité elle-même qui nous l'enseigne: si nous avons pu, au-delà du cadre rigide de la famille traditionnelle et de sa conception stéréotypée de la conception parentale, élaborer, sans nous enliser dans la pure spéculation, un inventaire systématique d'arrangements familiaux sollicitant d'autres versions de cette responsabilité, c'est parce qu'il existe déjà des familles biparentales hétérosexuelles égalitaires, des familles monoparentales femelles, des familles monoparentales mâles et des familles homosexuelles; c'est parce que ces nouveaux types de regroupements humains, effectivement, ne conçoivent plus la responsabilité parentale de la même façon; et c'est parce que la société elle-même a déjà commencé à bouger, dans la mesure où elle fait preuve d'une certaine tolérance à l'égard de ces changements.

Notes

1. Pour que la famille soit égalitaire, il faut que les parents développent les caractéristiques psycho-comportementales à la fois masculines et féminines indépendamment de leur sexe pour que les enfants puissent concilier ces caractéristiques et devenir des êtres humains égalitaires.

2. Ces parents visent le développement androgyne de leurs enfants tel que suggéré par Heilbrun (1964; 1974; 1982), Warren (1982), Bem (1986), Trebilcot (1982), Heffner, Rebecca et Oleshansky (1986).

3. Bien que la théorie politique et la philosophie politique diffèrent par leur méthodologie, puisque la première, depuis les années 1950, se distingue par son approche scientifique, voire positiviste, et par le recours à l'expérimentation ou à la recherche sur le terrain, ce qui vaut pour la théorie politique en général vaut également pour la philosophie politique, ici privilégiée parce que correspondant à une méthodologie permettant de poser les problèmes en termes plus généraux.

4. Nous utilisons le résumé de sa position préparé par Bouchard (1991, 120).

5. Il s'agit de la conception de Jones (1988), mais on peut la considérer comme caractérisant globalement les objectifs d'une théorie politique radicalement renouvelée par le féminisme.

6. Le développement qui suit s'inspire en partie de Bouchard (1991).

Bibliographie

Atkinson, T. *Odyssée d'une amazone*. Paris: Éditions des femmes, 1975.

Badinter, E. *XY. De l'identité masculine*. Paris: Odile Jacob, 1992.

Bem, S. L. "Au-delà de l'androgynie. Quelques préceptes osés pour une identité de sexe libérée," *La différence des sexes*. Questions de psychologie, Hurtig, M.C. & Pichevin, M.F., eds. Paris: Éditions Tierce, 1986, pp. 251-70.

- Bernard, J. *The Future of Motherhood* New York: Penguins Books, 1974.
- _____. *Women, Wives, Mothers* Chicago: Aklne Publishing Company, 1975.
- _____. "Changing Family Life Styles: One Role, Two Roles, Shared Roles," *The Future of the Family. Mothers, Fathers and Children. Sex Roles and Work. Communities And Child Care, Redefining Marriage and Parenthood*, Howe, L.K., ed. New York: Simon and Shuster, 1972, pp. 235-46.
- Bouchard, G. "Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain," *Philosophiques*, XVIII. 1(1991): 119-67.
- De Beauvoir, S. *Le deuxième sexe I*. Paris: Gallimard, 1949a.
- _____. *Le deuxième sexe II: l'expérience vécue* (2^e ed.) Paris: Gallimard, coll.Folio/Essai, 1949b.
- Dandurand, R. B. "Femmes et familles: sous le signe du paradoxe," *Recherches féministes* 7.1 (1994): 1-21.
- _____ and St-Jean, L. *Des mères sans alliance: monoparentalité et désunions conjugales*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.
- Dulac, G. *La paternité: les transformations sociales récentes*. Québec: Conseil de la famille, 1993.
- Dunne, G. A. "Opting into Motherhood: Lesbians Blurring the Boundaries and Transforming the Meaning of Parenthood and Kinship," *Gender and Society*, 14.1 (2000): 11-35.
- Heffner, R.; Rebecca, M. & Oleshanky, B. "Le développement de la transcendance des rôles de sexe," *La différence des sexes Questions de psychologie*, Hurtig, M.C. & Pichevin, M.F., eds. Paris: Éditions Tierce, 1986, pp. 271-92.
- Heilbrun, C. *Toward a Recognition of Androgyny*. Toronto/New York: Random House, 1964.
- _____. "Further Notes Toward a Recognition of Androgyny," *Women's Studies*, 2.2 (1974): 143-49.
- Hill, M. "Child-Rearing Attitudes of Black Lesbian Mothers," *Boston Lesbian Psychologies Collectives. Lesbian Psychologies: Explorations and Challenges*. Urbana/Chicago: University of Illinois Press, 1987, pp. 215-26.
- Hoeffler, B. "Children's Acquisition of Sex-Role Behavior in Lesbian-Mother Families," *American Journal of Orthopsychiatry*, 51.3 (1981): 536-44.
- Jaggat, A. M. *Feminist Politics and Human Nature*. Totowa: Rowman & Allanheld, 1983.
- Jones, K. B. "Towards the Revision of Politics," *The Political Interests of Gender*, Jones, K.B. & Jónasdóttir, A.G., eds. London: Sage, 1988, pp. 11-32.
- Laird, J. "Lesbian and Gay Families," *Normal Family Process*, Walsh, ed. New York: Guilford Press, 1993, pp. 282-327.
- Patterson, J. P. "Children of Lesbian and Gay Parents," *Child Development* 63 (1992): 1025-42.
- Silverstein, L. B. "Fathering is a Feminist Issue," *Psychology of Women Quarterly*, 20 (1996): 3-37.

Trebilcot, J. "Two Forms of Androgyny," "Femininity," "Masculinity," And "Androgyny": A Modern Philosophical Discussion, Vetterling-Braggin, M., ed. Totowa: Littlefield, Adams & Co., 1982, pp. 161-69.

Warren, M. A. "Is Androgyny the Answer to Sexual Stereotyping," "Femininity," "Masculinity," And "Androgyny". A Modern Philosophical Discussion, Vetterling-Braggin, M., ed. Totowa: Littlefield, Adams & Co., 1982, pp. 170-86.